




LE RÉGIME DE RETRAITE DES CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

23 octobre 2023

Marie Bouvier
bouvier.marie@uqam.ca



Régime de retraite des chargés de cours de L'UQ (RRCCUQ)

Types de régimes

Cotiser au RRCCUQ

Fonctionnement du RRCCUQ

Ententes de transferts

Options de remboursement et de transfert

**Systeme de décaissement du RRCCUQ à la
retraite**

Types de régime

Cotisation déterminée RRCCUQ	Prestations déterminées (RRUQ, Régime de retraite du secteur public)
Cotisations employés/employeur préétablies (2,75%, 5,5% ou 9%)	Prestations de retraite préétablies selon une formule précise (ex. 2% X nombre années de service X salaire moyen des 5 dernières années)
Prestations de retraite dépendent du capital accumulé durant la carrière active	Prestations garanties par le promoteur (employeur)
Risques assumés par le participant	Risques assumés par le promoteur
Pas de rachat d'années de service	Possibilité de rachat d'années de service
Argent appartient au cotisant	Risque si faillite du promoteur (<i>Projet de loi C-228</i>)
Pas de raccordement entre le régime de retraite et le RPC/RRQ	Raccordement entre le régime de retraite et le RPC/RRQ

Cotiser au RRCCUQ

1. Salaire différé : obtenir la part de l'employeur
2. Effet de la cotisation au RRCCUQ sur le REER
3. Participation dans plusieurs RPA (maximum en 2023 : 31 560\$)
4. Taux de cotisation au RRCCUQ 2,75%, 5,5% ou 9%
5. Conditions d'admissibilité (25% de 66 600\$ en 2023 = 16 650\$)
 - Considérer tous les revenus des PCC
 - Participer dans plusieurs établissements du réseau de l'UQ
 - Perdre son admissibilité



Fonctionnement du RRCCUQ

- Administration du RRCCUQ
- Investissement des fonds durant la période d'accumulation
- Historique des rendements
- Acquisition de la contribution de l'employeur
- Cotisations volontaires
- Système de décaissement du RRCCUQ à la retraite



Administration du RRCCUQ

Comité de retraite est formé de plusieurs membres dont les représentants :

- 1) des personnes chargées de cours des établissements du réseau de l'UQ élues aux trois ans lors de l'Assemblée annuelle du RRCCUQ
- 2) des employeurs des établissements du réseau de l'UQ nommés par l'Assemblée des gouverneurs

Investissement des actifs de la caisse

- 1) Les actifs sont confiés à un fiduciaire
- 2) Des gestionnaires de fonds placent les actifs selon la politique de placement et les directives du comité de retraite
- 3) La répartition des actifs se fait selon deux options :
 - a) le fonds 100 % croissance
 - b) le fonds 100 % conservateur

Entre les deux, il y a trois combinaisons de fonds :

- 1) 25/75 conservateur,
- 2) 50/50
- 3) 75/25 croissance (fonds par défaut- profil rendement/risque semblable à l'ancien fonds régulier)

OPTIONS					
GROUPE D'ACTIFS	Fonds conservateur	25/75 conservateur	50/50	75/25 croissance	Fonds croissance
Valeurs à court terme, obligations et autres titres assimilés à du revenu fixe	70 %	57,5 %	45 %	32,5 %	20 %
Titres de participation	18 %	28,5 %	39 %	49,5 %	60 %
Alternatifs	12 %	14 %	16 %	18 %	20 %

Tableau des cinq dernières années des rendements bruts et des rendements nets des frais de gestion

HISTORIQUE DES RENDEMENTS (cinq dernières années)

ANNÉES	FONDS RÉGULIER (devenu fonds de croissance à partir du 1er juillet 2022)		FONDS CONSERVATEUR	
	Brut	Net	Brut	Net
2018	-2,7 %	-3,2 %	-2,4 %	-2,9 %
2019	14,5 %	14,0 %	8,1 %	7,6 %
2020	6,6 %	6,2 %	3,6 %	3,2 %
2021	16,7 %	16,3 %	3,8 %	3,4 %
2022	-3,2 %	-3,6%	-6,3 %	-6,7 %



Acquisition de la contribution de l'employeur

Depuis le 1^{er} janvier 2001, la contribution de l'employeur est acquise à tout participant actif dès qu'il commence à cotiser au RRCCUQ

Il s'agit d'un des avantages d'adhérer au RRCCUQ


Il est possible de cotiser jusqu'au 31 décembre de l'année de vos 71 ans





Cotisations volontaires

Les participants peuvent verser des cotisations additionnelles qui doivent provenir d'un véhicule enregistré comme un REER ou un compte de retraite immobilisé (CRI)





Ententes de transferts

Des ententes de transferts sont conclues entre le RRCCUQ et les régimes suivants :

Retraite Québec (RREGOP, RRPE, etc.)

RRUQ

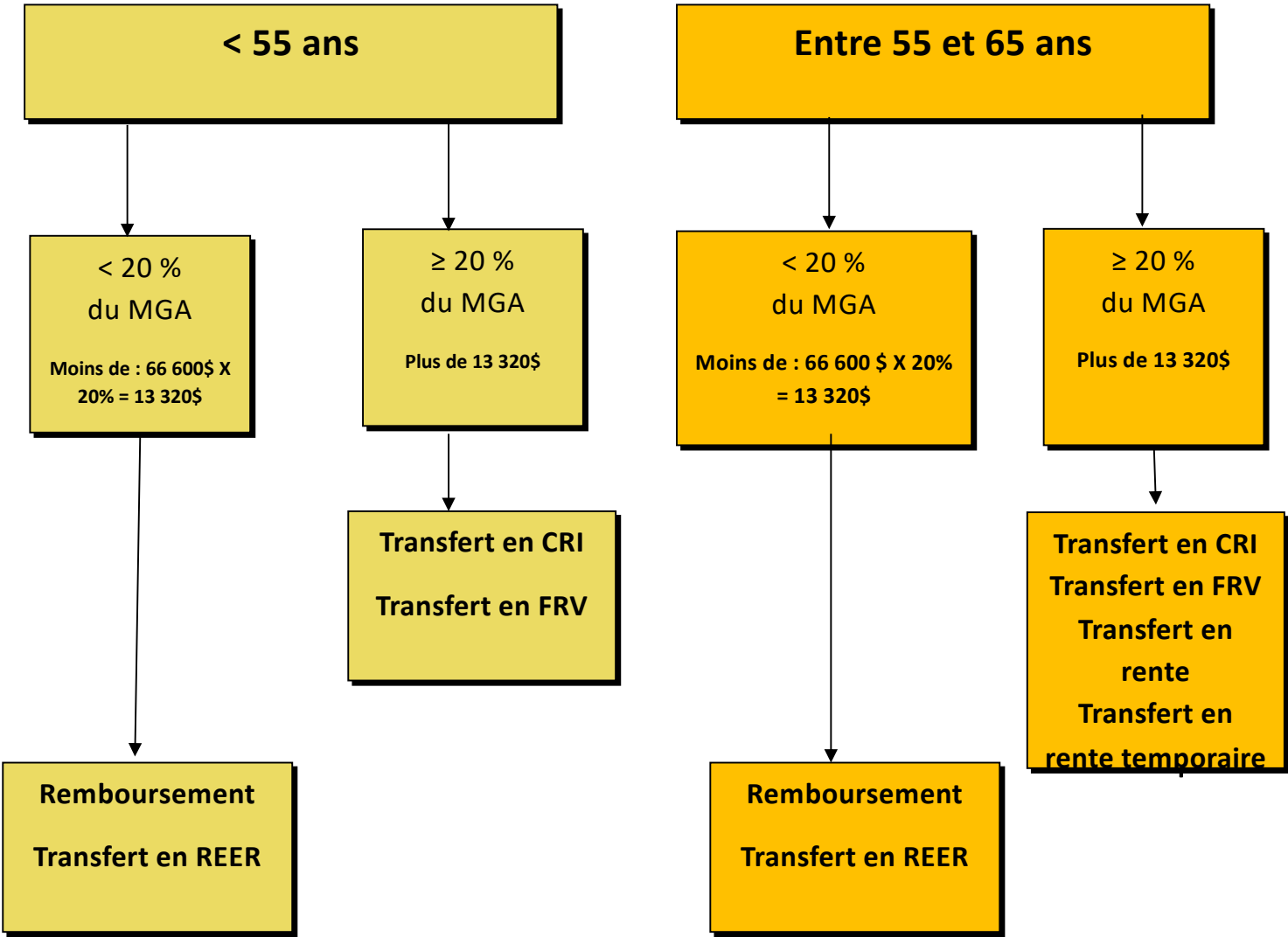
Université de Montréal

Université Laval

Conditions : statut du participant doit être **non actif :**


- À la retraite
- À la démission
- Au congédiement
- Après 36 mois sans cotiser

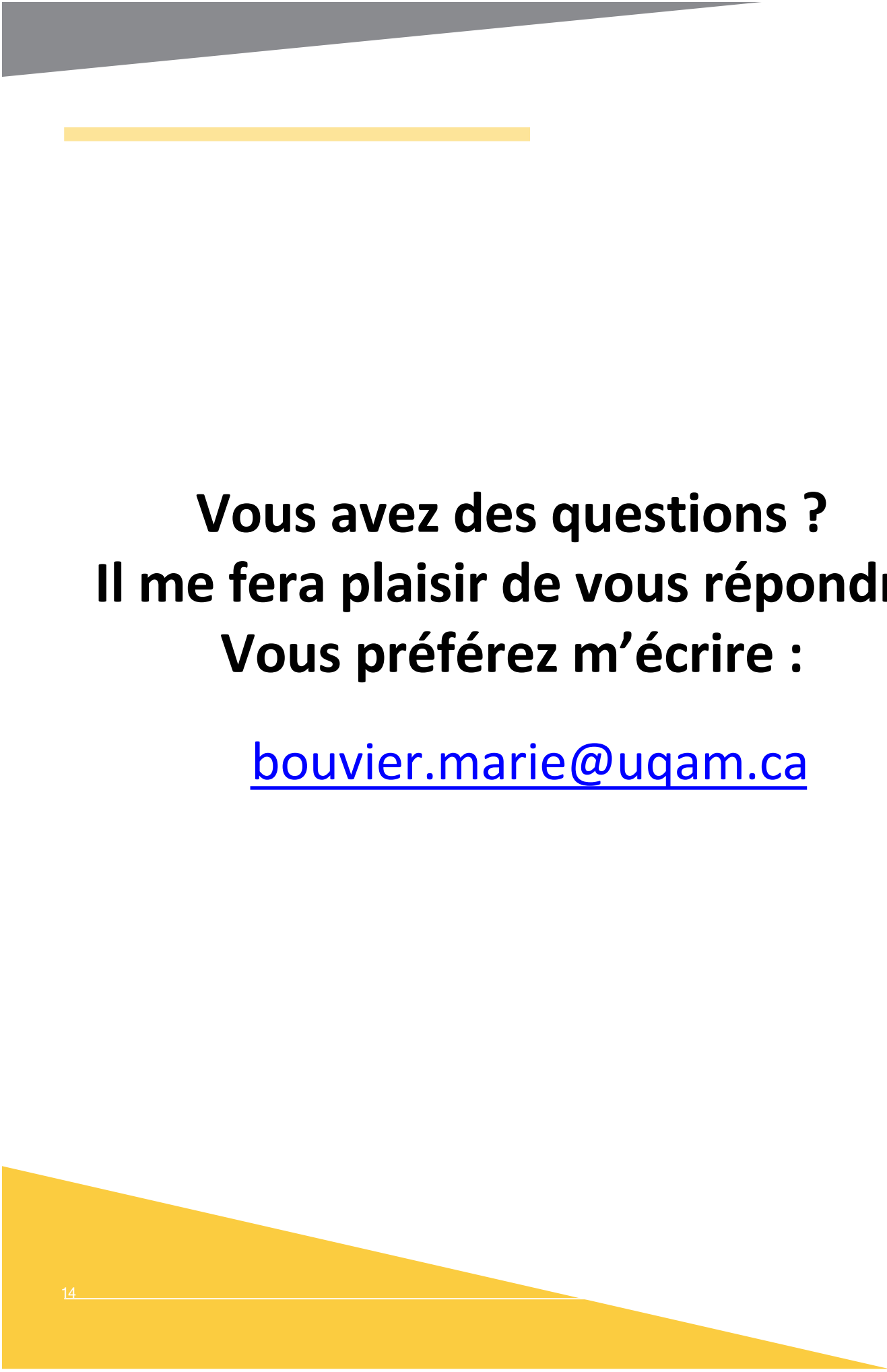
Options de remboursement et de transfert





Systeme de décaissement à la retraite offert par le RRCCUQ

- Le 1^{er} janvier 2018, le Régime de retraite a mis en place un système de décaissement (facultatif)
 - Les retraités peuvent conserver leur actif financier dans le Régime de retraite et profiter des bons rendements et des frais de gestion très bas par rapport au marché (en 2022 ceux-ci s'élevaient à 0,47% plutôt que 1,5% à 2% dans les institutions financières)
- 
-



**Vous avez des questions ?
Il me fera plaisir de vous répondre
Vous préférez m'écrire :**

bouvier.marie@uqam.ca